

pro natura **local**

02/2013

Jura



Les étangs des Coeudres à Dampheux:
6 hectares restaurés pour la biodiversité

© Photo Jean-Pierre Egger

SOMMAIRE

| | |
|---|-----|
| Les jardins de la Terre | 2 |
| Réserve naturelle de Movelier | 3 |
| Nuit de la Grenouille 2013 | 3 |
| Discours des 20 ans de la Fondation des marais de Dampheux | 4-5 |
| 20 ans du Centre Nature Les Cerlatez | 6 |
| Brèves | 6 |
| Murs en pierre sèche | 7 |
| Division Politique internationale dans le Doubs | 7 |
| Etang Corbat à Porrentruy | 7 |
| Protection de l'apron | 8 |



Vue sur une des cabanes d'observation
aux Cœudres à Dampheux

© Photo Thérèse Egger

Les jardins de la Terre

2500 m² de jardin naturel à partager autour de projets créatifs et didactiques.

Les jardins de la Terre, c'est quoi ?

L'association «Les jardins de la Terre» a été fondée en 2010 sous l'impulsion de Daniel Beuret, propriétaire du terrain mis à disposition. Situés en contrebas de la vieille ville de Porrentruy, orientés au sud-est, les cinq terrasses et deux jardins forment l'ensemble des jardins de l'association.

L'association a pour objectifs de créer et d'animer un jardin naturel, de réaliser divers aménagements afin de préserver et d'augmenter la diversité des habitats et des espèces indigènes. La promotion de l'éducation à l'environnement, dans le but de susciter l'enthousiasme pour la nature chez les jeunes comme chez les adultes, est également un but phare poursuivi par l'association.

Les jardins de la Terre, c'est qui ?

L'association est constituée de divers membres, dont Pro Natura Jura, de représentants du Lycée cantonal, de l'école primaire de Porrentruy, et divers privés et familles.

Le groupe Jeunes et Nature Jura organise chaque année une sortie au jardin afin de mettre en place divers aménagements favorables à la nature et pour les entretenir.

Des travaux pratiques de biologie du Lycée cantonal se dérouleront autour des étangs aménagés récemment. Le suivi de l'évolution de sa flore et de sa faune sera effectué par les élèves des classes de biologie.

Quatre classes de l'école primaire de Porrentruy cultivent une parcelle de jardin dans le cadre de l'école. Les élèves participent à toutes les tâches, de la préparation de la terre à la récolte. Ils observent, partagent et s'engagent durant toute une saison.

Plusieurs parcelles sont louées à des personnes intéressées à la production biologique de fruits et légumes. L'usage de la tourbe, des pesticides, des herbicides et des produits chimiques sont interdits.



Réalisation d'une spirale pour herbes aromatiques par Jeunes et Nature de Pro Natura Jura.

Deux petits étangs, divers aménagements et plantations ont été réalisés

Depuis 2010 déjà, divers aménagements favorisant les petits habitants naturels de nos jardins ont été effectués : tas de pierres et de bois pour fournir abris aux hérissons, batraciens et autres lézards, hôtel et maisonnettes à abeilles sauvages, spirale à herbes aromatiques, barrière et cabane en saules vivants.

Dernière grande réalisation terminée au début de l'année 2012, deux petits étangs ainsi qu'un ruisseau, qui le même printemps accueillait déjà plusieurs Tritons alpestres adultes. De nombreuses larves ont également été observées dans le courant de l'été. Quelques plantes hélophytes et aquatiques ont été plantées afin d'accélérer la colonisation par les végétaux et ainsi fournir plus rapidement lieux de ponte et abris. Un petit ponton en bois a également été mis en place afin de faciliter l'accès au bord de l'eau sans piétiner la végétation. La création de ces étangs à buts pédagogiques a pu être réalisée grâce à la participation financière de la Loterie romande, de la commune de Porrentruy, de l'Office de l'environnement, du WWF et de Pro Natura Jura.

Des arbres fruitiers, pommiers, abricotiers, pêchers, figuiers, cerisiers ont été plantés à divers endroits, plus particulièrement le long des murs de soutènement des terrasses. Des ar-

brisseaux à petits fruits et une haie buissonnante d'arbustes indigènes ont également été mis en place.

Les terrasses supérieures, ainsi que la place centrale sont recouvertes d'une prairie fleurie avec beaucoup de fleurs sauvages et certaines horticoles qui subsistent encore suite à l'ancienne exploitation du site. Elles sont fauchées une fois par année et des secteurs de hautes herbes sont laissés en place pendant l'hiver. Grâce aux jardins potagers exploités de manière douce, des plantes adventices et rudérales peuvent aussi se développer.

Il existe également un petit coin à l'ombre abritant une fougère protégée, la Langue de cerf, ainsi que de l'Ail des ours. Sur les murets et diverses surfaces planes ensoleillées, on trouve des plantes adaptées à la sécheresse comme l'Orpin blanc, l'Orpin des rochers et l'Orpin âcre. Avec la proximité du jardin botanique, le potentiel de développement et l'installation de plantes indigènes diverses semble important.

Grâce à cette mosaïque de milieux diversifiés, le jardin a obtenu en 2012, dans le cadre du projet de certification des jardins proches de la nature lancé par Pro Natura Jura, le label avec trois papillons.

Les jardins de la Terre sur internet :
www.lesjardinsdelaterre.ch

Sylvie Egger

Réserve naturelle de Movelier

L'inventaire des papillons de jour, effectué cet été, montre une érosion de la diversité des espèces, à mettre en relation avec l'embroussaillage du site. Un plan de gestion sera rédigé cet hiver pour définir les mesures envisageables dès le printemps 2014.

De mai à août, un inventaire des papillons de jour a permis de dénombrer plus d'une trentaine d'espèces sur la réserve naturelle de Movelier, avec des densités très importantes pour plusieurs d'entre elle comme la Zygène de la filipendule. Nous sommes loin cependant des 47 espèces trouvées par l'Institut pour la Protection de la Nature, du Paysage et de l'Environnement, à Bâle, au début des années nonante. Autre constat: les papillons rares observés il y a 20 ans, tels que la Mélitée des scabieuses ou l'Azuré de la Croisette, n'ont pas été revus. Ces observations sont à mettre en relation avec l'embroussaillage de la prairie. Ronces et pruneliers se sont développés au détriment d'un riche cortège de plantes à fleurs, nourritures des papillons et des chenilles.

Cet hiver, nous rédigerons un plan de gestion de la prairie. Un des principaux objectifs sera de définir les mesures favorables aux papillons et aux plantes à fleurs, tout en conservant des habitats favorables aux autres groupes d'invertébrés qui s'accommodent d'un peu de broussaille. Les premières actions débiteront au printemps 2014. Dans la phase de restau-

ration de la prairie, il pourrait s'agir d'une fauche différenciée couplée avec du pâturage par des chèvres. Plus tard, un pâturage par des petits bovins et/ou équins, soigneusement dirigé, pourrait permettre son entretien.

Un autre objectif important du plan de gestion consistera à limiter le développement du manteau forestier en bordure nord. Cela pourrait faire l'objet d'une collaboration avec la commune de Movelier, propriétaire de la forêt jouxtant la réserve.

Le suivi des mesures entreprises ainsi que des inventaires supplémentaires pour compléter la connaissance du site seront aussi définis.

Marc Tourrette



Des chèvres pour lutter contre ronciers, pruneliers et autres épineux? Réponse en 2014.

© Photo Marc Tourrette

Pro Natura Jura 02/2013

Vous souhaitez participer à quelques heures de travail avec nous dans cette réserve naturelle?

Nous vous proposons de nous rejoindre **samedi 26 octobre dès 9h00** à Movelier pour le nettoyage de la prairie. Prenez votre pique-nique pour midi, un apéro vous sera offert. Nous nous réjouissons de vous retrouver.

Veuillez vous inscrire auprès de Marc Tourrette 032 753 14 64 ou marc.tourrette@pronatura.ch

Nuit de la GRENOUILLE 2013

Année du crapaud accoucheur oblige, Pro Natura Jura proposait une nuit de la grenouille, le 25 mai 2013. Entendre un chœur de rainettes, percevoir les sons graves des crapauds communs, pourquoi pas surprendre les doux chants flûtés des alytes, voilà ce dont il aurait dû être question.

Ce printemps très pluvieux semblait favorable aux amphibiens. Mais, le froid a régné au cours de ce début d'année particulier où l'hiver n'en finissait pas. Les rainettes ont besoin de belles soirées chaudes pour entonner leurs sérénades à 90 décibels. En raison de la température basse, notre groupe a donc fait «chou

blanc» au bord des étangs de Damphreux. Les rainettes sont restées coites, au grand dépit des trois tous jeunes garçons du groupe, pleins d'attente.

Ce fût malgré tout l'occasion de rappeler que les amphibiens, ces êtres particuliers menant une double vie dans l'eau et sur terre, sont très vulnérables et qu'ils méritent encore et toujours d'urgentes et drastiques mesures de protection et la création de lieux préservés, adaptés qui leur sont favorables.

Grâce au travail de préservation de la Fondation des marais de Damphreux, il sera sans doute possible d'écouter un magnifique

concert lors d'un prochain printemps plus chaud, puisque la population de rainettes y connaît une belle dynamique.

Marie-Noëlle Lovis

Pour en savoir plus sur les amphibiens:

- Le tout nouveau fascicule de Pro Natura «Des amphibiens autour de sa maison»
- www.karch.ch où l'on peut aussi écouter les chants des batraciens.

Prochaine Nuit de la Grenouille: 16 mai 2014

Inauguration des étangs restaurés, 20^e anniversaire de la Fondation des marais de Damphreux

Les marais et étangs de Damphreux, c'est une longue histoire pour un milieu artificiel modelé et entretenu par l'Homme.

Dans cette histoire commune «Homme et marais», tout a commencé au Néolithique, suite au défrichement des forêts humides dans le fond des vallées avec le développement de l'agriculture. Pour la région, il m'est impossible de dater précisément ces événements, qui se sont sans doute déroulés en plusieurs épisodes, depuis environ 10'000 ans. Dans la région de Damphreux, le sous-sol souvent argileux et imperméable a induit le maintien de prairies humides à certains endroits. Ces secteurs sont facilement inondables en période pluvieuse et, en l'absence de drainages systématiques, ils sont restés peu propices aux cultures.

Toutefois, pour améliorer les rendements, surtout fin 19^eème début 20^eème siècle, la rivière «Coeuvatte» a été canalisée entre Coeuve et Damphreux et de nombreux drainages ont été réalisés sur certaines surfaces avoisinantes. Au sud des étangs des Coeudres, ils sont encore visibles aujourd'hui avec la structure «ondulée» de la parcelle «Sur les Prés du Chêne». Heureusement pour les marais de Pratchie et des Coeudres, les grands projets de drainages systématiques de toutes les parcelles n'ont pas vu le jour dans tous les secteurs. Comme par exemple celui d'un groupe mené par le curé Nagel de Damphreux, dans la première moitié du 20^eème siècle, mais qui n'a pas abouti car il n'a pas réuni l'ensemble des propriétaires.

Dans les années 60, Adophe Voillat, un industriel de Damphreux, passionné de nature et de poissons, a acheté les parcelles les plus humides du secteur des Coeudres. Son but était de creuser des étangs pour l'élevage des carpes. En 1968, le creusage a été réalisé par l'entreprise Comment de Courgenay sous la conduite experte du garde-pêche cantonal, Fred Brogli et bien évidemment du propriétaire Adolphe Voillat. Avec ces plans d'eau, très attractifs pour les oiseaux migrateurs,

Damphreux est très vite devenu un site phare pour les passionnés d'ornithologie.

Certains ont aussi vu le très grand intérêt du bas-marais de Pratchie, moins spectaculaire que les étangs, mais colonisé par une flore de marais typique et très rare en Suisse. Dans les années 70, la Commission de la protection de

la nature de l'Association pour la Défense des Intérêts du Jura (ADIJ) incitait le canton de Berne à protéger ce secteur, y compris par le biais d'acquisition de terrains. Malheureusement ce projet d'achat est resté «lettre morte», notamment vu le morcellement très important des parcelles. Cependant, lorsque la République et

canton du Jura a édicté son premier Plan directeur cantonal de l'aménagement du territoire, les étangs des Coeudres avec la colline de la Chèvre Morte et une petite surface du bas-marais de Pratchie ont bénéficié d'un certain statut de protection.

En 1991, un projet d'améliorations foncières est accepté à Damphreux. En fait, c'est la loi qui consiste à considérer que les propriétaires absents de l'assemblée votent positivement qui a permis cette acceptation. D'emblée, selon les vœux de certains promoteurs des améliorations foncières, un plan de drainage systématique est étudié par un bureau technique. Les naturalistes de la Société des Sciences naturelles du Pays de Porrentruy (SSNPP) sont consternés par ces volontés d'assèchement de marais résiduels. Ce projet initial de drainage sera très vite abandonné car il est contraire à la législation fédérale et donc non subventionné. Cependant des drainages ponctuels financés par des propriétaires ont été réalisés.

Ils sont souvent raccordés à de nouveaux collecteurs comme ceux qui longent les nouveaux chemins du remaniement. Aujourd'hui, les drainages représentent toujours une menace pour certaines zones humides.

Dès 1992, les naturalistes de la SSNPP décident de se mobiliser pour sauver les quelques prairies marécageuses les plus intéressantes subsistant dans le finage ajoulot. Ils reprennent l'idée de l'ADIJ, en achetant des terrains et en demandant l'attribution des zones marécageuses lors de la nouvelle répartition des terres du syndicat d'amélioration foncière (SAF). Cependant, très vite, le comité de la SSNPP réalise l'impossibilité, pour une société de ce type, de réaliser une importante campagne de demande de fonds et d'achat de parcelles. Il est donc décidé de créer une fondation. Les partenaires initiaux sont: un privé, Pro Natura Jura, la société romande Nos Oiseaux, la Société ornithologique de Zurich, la commune de Damphreux et la République et canton du Jura. Il y a 20 ans, celle-ci voit le jour le 26 mars 1993: elle s'appelle La Fondation des marais de Damphreux ou FMD. Dès le départ, la FMD reçoit un soutien important de la Station Ornithologique Suisse et de la Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage (FP).

Les buts sont clairs et peuvent se résumer ainsi: sauver les marais de Damphreux, revitaliser et restaurer le complexe des étangs qui ont beaucoup souffert de la perforation des digues par les Rats musqués et du comblement par un rapide atterrissement. La récolte de fonds connaît un beau succès et les achats peuvent se réaliser rapidement car de nombreux propriétaires non exploitants ne souhaitent pas payer les cotisations du SAF. Parfois tout se joue sur le fil. Par exemple, la Société ornithologique de Zurich apporte, juste au bon moment, le soutien financier indispensable à un achat important. Les contrats avec les locataires et exploitants sont maintenus et une collaboration plus ou moins heureuse s'instaure avec eux. Les parcelles marécageuses sont exploitées extensivement et la FMD remercie ceux qui prennent soin de ces fragiles et riches milieux humides.

La Commission d'estimation du SAF accepte peu à peu l'idée d'attribuer les marais à la FMD mais avec moins de surfaces que prévues. Car,

Les naturalistes de la Société des Sciences naturelles du Pays de Porrentruy sont consternés par ces volontés d'assèchement de marais résiduels.

La Commission d'estimation du SAF accepte peu à peu l'idée d'attribuer les marais à la FMD mais avec moins de surfaces que prévues.

à Damphreux, lors de la taxation des terres, les marais obtiennent 50 points au lieu des 30 points attribués habituellement dans les autres communes! Il m'est toujours difficile de comprendre l'attitude et le manque de respect de certaines autorités cantonales des lois existantes, liées à la protection des marais. Il aurait été plus simple pour tous les partenaires (commune, comité du SAF, FMD, propriétaires, agriculteurs) et cela aurait évité beaucoup de frustrations si le canton avait d'emblée assumé, dans sa globalité, toutes ses responsabilités notamment dans le domaine des zones-tampon légales indispensables à la survie des bas-marais.

En septembre 1998, la nouvelle attribution des terres permet à la FMD d'obtenir 3 secteurs marécageux: le pourtour des étangs des Coeudres, le bas-marais de Pratchie et le secteur aval des Métchiles. Selon les conseils du comité du SAF, la FMD ne bouscule pas la donne des locations et elle garde les mêmes exploitants assurant ainsi des paiements directs indispensables à certaines exploitations. En 2002, le concept d'améliorations foncières, en lien avec une protection du paysage et des marais devenus très rares en Suisse, séduit divers spécialistes et organismes fédéraux et, le SAF de Damphreux reçoit le prix ASPAN-SO. Ce prix récompense une amélioration foncière menée avec le souci de la protection du paysage. En 2003, les 10 ans de la FMD sont fêtés par la publication d'une petite brochure en français et en allemand.

Dès 1993, des négociations sont menées avec la famille Frund Voillat en vue de l'acquisition des étangs. En 2007, suite à de longues tractations, une solution est finalement trouvée et la FMD peut acquérir les étangs, sans la petite maison et le terrain adjacent qui restent propriété de la famille. Pour les étangs, il y a urgence, la FMD lance de suite un projet de revitalisation et de restauration. Une nouvelle campagne de demande de fonds est lancée qui connaît un bon succès.

Pour les plans, les aspects techniques et la réalisation des travaux, les entreprises BIOTEC, BASA et AMENAT soumettent une offre intéressante à la FMD. C'est le départ d'un fructueux partenariat entre la FMD et ces 3 entre-

Ce petit « paradis », la FMD a voulu le mettre à disposition du public d'où la réalisation d'un « concept visiteurs » dont vous pouvez bénéficier des premières installations aujourd'hui.

prises. Le bureau BIOTEC réalise les plans en réfléchissant à une gestion optimale du site en faveur de la biodiversité. AMENAT plante des haies pour compenser les débroussailllements en bordures des étangs. BASA s'occupe du gros-oeuvre. Pour limiter les impacts sur la flore et la faune, la majeure partie des travaux est réalisée en hiver, dans des conditions météorologiques parfois très difficiles, voire épouvantables: les machines et les hommes sont mis à rude épreuve. De 2008 à 2011, au prix de gros efforts, la réfection des digues et le réaménagement des étangs sont menés à bien. Je tiens ici à relever l'excellent état d'esprit qui a animé tous les acteurs de ces « travaux d'Hercule ». Sans cette volonté de chacun, ouvriers et chefs d'entreprises, de s'investir à fond dans ce projet, celui-ci n'aurait pas pu si bien se réaliser.

Merci à tous. Il me tient à coeur aussi de remercier tous les bénévoles du Conseil de Fondation mais aussi les personnes extérieures à cette dernière et qui se sont dépensées sans compter dans toutes les actions de sauvegarde comme par exemple les barrages temporaires à Batraciens. Le résultat, vous l'avez sous les yeux, les étangs sont magnifiques et ils sont redevenus très attractifs et favorables pour la flore des marais, les Invertébrés aquatiques, les Amphibiens, les Oiseaux et les Mammifères et bien entendu pour l'Homme. Pour une bonne gestion du milieu, la FMD souhaite limiter le plus possible les interventions avec des machines. Pour cette raison, après étude d'autres marais en Suisse et en Europe, la pâture avec des races d'animaux rustiques et adaptées a été choisie, d'où la présence des 8 petits chevaux des Pyrénées ou Pottoks aujourd'hui en action autour de l'étang 6.

Ce petit « paradis », la FMD a voulu le mettre à disposition du public d'où la réalisation d'un « concept visiteurs » dont vous pouvez bénéficier des premières installations aujourd'hui. La FMD a voulu valoriser ce site en limitant au maximum les dérangements et les perturbations: sur les terres fauchées et pâturées où pousse la flore rare des prairies humides, sur

les rives fragiles des étangs et sur les animaux indigènes qui fréquentent le site. Des accès cachés par des buissons permettent de voir sans déranger depuis deux cabanes d'observation.

Pour terminer je souhaite un peu développer les motivations qui m'ont conduit, à divers titres, à m'occuper et à aimer ce projet. Pour moi, les marais sont beaux, rares et précieux. Depuis mes jeux d'enfance, j'ai toujours souffert en voyant un ruisseau disparaître dans un tuyau. En 1987, grâce à la volonté populaire et à la large acceptation de l'initiative de Rotenthurm, les marais bénéficient d'une protection légale en Suisse. Cependant trop souvent ils souffrent encore ou sont condamnés par des apports massifs de sédiments, d'engrais, par des drainages insidieux. Les bénéfices qu'ils apportent à la société humaine sont souvent ignorés bien que réels, multiples et conséquents: tampon de crue et d'engrais, paradis de la biodiversité, réserve d'eau et j'en passe...

Un autre aspect que je souhaite relever est leur apport pédagogique: l'étang et le marais sont des puits d'apprentissages pour les enfants et les jeunes. Dans ma vie d'enseignant en biologie, je suis souvent venu sur ce site avec des étudiants. La plupart des élèves que j'ai conduits ici à Damphreux pour étu-

dier la flore et la faune me parlent ensuite avec émotion de cette expérience inoubliable.

De nombreux travaux de maturité ont déjà été réalisés sur ce site. Cette année, lors de l'enregist-

rement d'une émission de télévision j'ai été touché par les propos de Florent Goetschi qui a étudié ici la très rare Souris des moissons. Il a parlé avec une grande sensibilité de tous les moments forts qu'il a vécus aux bords des étangs, durant les recherches difficiles de cet insaisissable et fascinant petit animal. Il y aura sans doute encore une multitude de travaux d'études dans ce fabuleux laboratoire vivant.

Les marais de Damphreux sont un site inépuisable d'émerveillement, d'apprentissages, de découvertes ainsi que d'expériences humaines, scientifiques et spirituelles.

J'ai beaucoup appris et je suis heureux et fier d'avoir contribué au maintien et à la préservation de ce coin de Terre où l'Homme et la Nature, avec les plantes et les animaux qui l'habitent, peuvent se ressourcer et s'épanouir.

L'étang et le marais sont des puits d'apprentissages pour les enfants et les jeunes.

Philippe Bassin

20 ans du centre Nature Les Cerlatez

Pérenniser un Centre Nature n'est pas une affaire facile. Alors que les projets trouvent des financements privés, les frais de fonctionnement de telles activités ne peuvent être assumés que par des fonds publics et les rentrées financières du Centre. Ainsi, la Confédération, le Canton du Jura, la Commune de Saignelégier permettent depuis de nombreuses années de faire fonctionner le Centre Nature, qui remplit des tâches diversifiées, dans les domaines de l'éducation, la gestion de milieux naturels, la recherche scientifique, l'encadrement social, entre autres. Le Centre jouit aujourd'hui d'une reconnaissance évidente des prestations qu'il fournit et a de nombreuses demandes tout au long de l'année.

Les 20 premières années ont connu des hauts et des bas. Aujourd'hui une période charnière se présente, qui permettra de prendre du recul



Un marché de plantes sauvages et Steini ont animé les 20 ans du centre nature.

© Photo L. Merquin Rossé

et d'analyser finement les axes de priorités du Centre Nature pour les années à venir. Il s'agit de renoncer à certaines tâches, d'engager des activités dans les domaines de l'éducation à l'environnement qui ouvrent de nombreux champs. Un premier pas a été franchi avec la concrétisation du projet Interreg «Le Colporteur de la Nature». L'encadrement de classes

durant plusieurs heures ou plusieurs jours prend de l'importance; la demande est là.

Il était nécessaire de marquer ces 20 années riches en événements. Ce qui fut fait sous une météo pluvieuse, malgré la bonne humeur générale.

Lucienne Merquin Rossé

BRÈVES

OPPOSITIONS

HOTEL « LES MURS » AUX BOIS

Avec le WWF Jura et Patrimoine section jurassienne, nous avons déposé une opposition au projet d'hôtel dans un pâturage boisé aux Bois. Il s'agit clairement pour nous d'un abus de droit, alors même que la population suisse vient de voter pour une utilisation rationnelle du sol. Si le canton du Jura accepte ce projet, c'est une porte ouverte pour des constructions tous azimuts dans le paysage jurassien. Nous concluons que l'hôtel peut se réaliser dans la zone Loisirs du golf des Bois à 500 m de l'endroit projeté.

Le comité

À UN PROJET DE POULAILLER A BONFOL

Le 28 septembre 2012, nous avons fait opposition à un projet de poulailler industriel prévu sur la commune de Bonfol. Les motifs concernent l'implantation dans une zone agricole, isolée de toute construction et qui mérite de rester non construite. Nous revendiquons que ce projet soit implanté dans une zone d'agriculture intensive, que le canton doit planifier. D'autres questions sont posées sur l'accessibilité du site, les besoins en eau. Autant d'éléments qui ne sont pas intégrés. L'accès aux documents du dossier a été très difficile. Des citoyens de Bonfol se sont aussi opposés au projet dont l'impact paysager est majeur.

Jean-Pierre Egger et
Lucienne Merquin Rossé

EDUCATION À L'ENVIRONNEMENT

Des jeunes neuchâtelois ont profité en juillet 2013 d'une visite guidée financée par Pro Natura Jura pour apprendre à connaître l'étang de la Gruère et ses enjeux nature, paysage.

UN GRAND BRAVO À LA CLASSE DE MME SEYLAZ DES BOIS

Alertés par des Batraciens piégés dans un bovi-stop, les élèves de Mme Seylaz ont tout tenté au printemps 2013 d'une part pour les sauver de leur prison et d'autre part éviter que cette mésaventure ne se reproduise. Grâce à leur curiosité et amour de la nature, ils ont cherché un moyen technique pour favoriser la remontée des individus piégés. Un filet plastique nommé "poly-net crapaudines" très rigide et arrondi a été accroché avec des attaches rapides et des grandes agrafes dans le bovi-stop. Depuis cette installation, plus aucun crapaud commun n'a été vu dans ce piège. Les enfants ont fait un petit journal, un diaporama et un film qui relate leur sauvetage. Ils sont très fiers de leur action et se sont investis complètement dans leur compte rendu. Bravo et MERCI aux sauveteurs des Bois.

Murs en pierre sèche

L'Association des murs en pierre sèche, établie à Montfaucon et dirigée par Francine Beuret et son comité, permet la réalisation d'œuvres d'art remarquables dans les paysages francs-montagnards. Grâce à une aide financière extérieure au canton du Jura et des civilistes motivés, chaque année des murs sont renaturés et égagent le paysage de leur couleur miel.

En 2013, nous tentons d'aider l'ASMPs à trouver des fonds pour financer un mur à la Bosse, au Bémont, réalisé durant l'été 2013. Car le canton ne finance rien. Nous envisageons d'élaborer un panneau didactique pour présenter la biodiversité présente dans ces habitats et leur importance au niveau paysager.

Francine Beuret et
Lucienne Merguin Rossé



© Photo Francine Beuret

Des caches particulières permettent aux Batraciens et Reptiles de retrouver des habitats.



© Photo Francine Beuret

Mur réalisé en 2013 au lieu-dit La Bosse au Bémont.

Division Politique internationale dans le Doubs

En juin 2013, la Division Politique internationale du secrétariat central de Pro Natura à Bâle a visité notre réserve naturelle de Clairbief au bord du Doubs. La rencontre a permis d'échanger sur les enjeux de la santé de la rivière et la préservation de l'Apron, poisson endémique du bas-

sin versant du Rhône, dont une des quatre dernières populations survit sur le tronçon suisse du Doubs. Nous avons également pratiqué quelques arrachages d'une plante invasive sur les berges, l'Impatiens glanduleuse. La journée fut très chaude et conviviale.

Marc Tourrette et Lucienne Merguin Rossé



© Photo Marc Tourrette

La Division Politique internationale du secrétariat central visite la réserve naturelle de Clairbief en juin 2013.

Etang Corbat à Porrentruy, une revitalisation enfin !



© Photo L. Merguin Rossé

La vidange des étangs permet d'éloigner les prédateurs des batraciens, tels poissons et tortues.

Ce site, abandonné depuis trop longtemps dans sa gestion, peut enfin respirer. Il a été vidangé début octobre, fera l'objet de nettoyages et d'entretiens en novembre. Au printemps 2014, il sera accueillant pour les espèces de Batraciens protégés et menacés, comme le Triton crêté. Les sites de compensations A16 attenants vont aussi faire l'objet d'une revitalisation.

Protection de l'apron ou roi du Doubs

Suite à la plainte déposée en juin 2011 par WWF, la Fédération suisse de pêche, Pro Natura, un expert, M. J.-C. Philippart, spécialiste des poissons et ex-directeur de recherche à l'Université de Liège a rendu un rapport complet et scientifiquement bien étayé sur la situation de l'apron en Suisse et en France. Pour élaborer ce rapport, l'expert s'est rendu durant 3 jours les 8-9-10 juillet 2013 sur divers sites, à Saint-Ursanne, Biaufond et Ornans avec des représentants des ONG environnement et pêche et des autorités suisses et françaises. Ces journées d'échange ont été constructives et les ONG ont pu présenter de manière professionnelle et bien étayées leurs positions respectives, soit sur les nuisances en lien avec les écluses des barrages, les projets de futurs barrages, les pollutions altérant la qualité de l'eau du Doubs et de la Loue et les problèmes de franchissement d'obstacles. L'agriculture a été particulièrement montrée du doigt par les ONG de Franche-Comté. Côté suisse, la disparition de l'apron en aval de Saint-Ursanne depuis quelques années seulement suscite de nombreux questionnements.

Le rapport confirme que l'apron est en danger d'extinction et que des mesures urgentes doivent être prises. Une solution de franchissement piscicole à Moulin Grillon à Saint-Ursanne est prioritaire, de même que l'évitement de toute nouvelle nuisance (y compris



Une partie des personnes présentes lors de la visite de l'expert, à Moulin Grillon à St-Ursanne

les projets hydroélectriques). L'établissement s'un sanctuaire sur le Doubs de Saint-Ursanne à Soubey pour maintenir les populations d'aprons est une option forte. Ce qui réjouit les ONG environnementales et de la pêche. La proposition d'améliorer l'approche scientifique, ainsi que le lancement d'un Plan d'action pour le Doubs helvétique font partie de recommandations de l'expert.

Les données de ce rapport confirment les doléances déposées via la plainte devant le Secrétariat de la Convention de Berne. Probablement,

des recommandations seront données par le Comité permanent aux autorités suisses et françaises afin de poursuivre le travail de sauvetage de l'apron qui a débuté grâce à une prise de conscience forte lors de la manifestation à Goumois le 14 mai 2011. Chaque année et ce pour longtemps, les autorités seront suivies dans le processus de protection de l'apron et ne pourront plus se défilier face à leurs responsabilités. L'objectif des plaignants est ainsi pleinement réalisé.

Lucienne Merguin Rossé



Cher membre

Vous souhaitez obtenir des informations plus régulières sur nos activités ?

Vous aimeriez connaître les dates des activités sur le terrain ?

Vous souhaitez assumer une responsabilité particulière au sein de l'ONG ?

Envoyez votre adresse e-mail à pronatura-ju@pronatura.ch

IMPRESSUM

Editeur: Pro Natura Jura, Case postale 90, 2900 Porrentruy, pronatura-ju@pronatura.ch

Secrétariat: Lucienne Merguin Rossé, L'Abbaye 105, 2906 Chevenez, 032 476 70 21, www.pronatura-ju.ch

Rédaction et réalisation: Thérèse Egger, Marc Tourrette, Jean-Pierre Egger, Marie-Noëlle Lovis, Sylvie Egger, Philippe Bassin, Francine Beuret, Lucienne Merguin Rossé

Photos: Sylvie Egger, Thérèse Egger, Marc Tourrette, Jean-Pierre Egger, Friedrich Wulf, Francine Beuret, Lucienne Merguin Rossé

Création et réalisation graphique:

Ivan Brahier, graphiste, Delémont, www.ruedunord.ch

Impression: Imprimerie Le Franc-montagnard, Saignelégier

Tirage: 1100 exemplaires

A nos généreux donateurs,

MERCI

Vos dons serviront à l'acquisition d'un étang.



Ce site d'importance est en phase d'acquisition.